



Mémoire sur la santé publique et les changements climatiques

Dans le cadre de la consultation du MELCC sur le
Plan d'électrification et de changements
climatiques (PECC)

Octobre 2019

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Mémoire du Directeur de santé publique

Consultation pour le Plan d'électrification et de changements climatiques

Auteurs

- Joël Riffon, M. Sc, Conseiller en santé environnementale
- Christian Riel Roberge, M. Sc, Conseiller en santé environnementale

Relecture

- Gwendaline Kervran, DGS, Conseillère en santé environnementale
- Isabelle Goupil-Sormany, M.D., FRCPC

Révision linguistique

- Lina Bergeron, agente administrative

Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, Équipe santé et environnement

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Octobre 2019

INTRODUCTION

La mission première d'une Direction de santé publique (DSPublique) est la protection de la santé de sa population et la mise en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de son état de santé et de bien-être en général. Afin de s'acquitter de cette responsabilité populationnelle, différentes fonctions sont prévues et définies dans la *Loi sur la santé publique* :

- surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants;
- protection de la santé;
- promotion de la santé;
- prévention des maladies.

La *Loi sur la santé publique* définit aussi les pouvoirs d'un directeur de santé publique en cas de menace à la santé, cette menace correspond à la présence d'un agent (biologique, chimique, physique) susceptible de causer une épidémie si la présence de cet agent n'est pas contrôlé. Plusieurs de ces pouvoirs sont en lien avec la fonction de protection et concernent le pouvoir d'enquête et le pouvoir d'ordonnance (L.R.Q. c S-2.2).

Le directeur de santé publique de la Capitale-Nationale souhaite, d'une part, démontrer par le présent mémoire son soutien au déploiement du Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC), et d'autre part, souligner que la santé publique considère essentiel d'intégrer l'enjeu de l'urgence climatique dans ses actions futures. Cet enjeu transversal est d'ailleurs intégré au plan d'action régional de santé publique ([PAR, 2017](#)). Les conséquences des changements climatiques constituent une préoccupation grandissante pour la santé publique et font partie des enjeux majeurs que surveille le ministère de la Santé et des Services sociaux dans son plan d'action ([PNSP, 2016](#)). À cet effet, inclure ces préoccupations dans la planification de santé publique en parallèle au soutien financier du PACC 2013-2020 a permis de mettre en place des initiatives innovatrices pour déjà travailler dans la bonne direction.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit que mondialement, entre 2030 et 2050, les changements climatiques causeront 250 000 décès annuels supplémentaires (OMS, 2019). Il importe de souligner que l'environnement naturel, et par extension le climat font partie des déterminants de la santé. Les changements climatiques influencent directement (p. ex. : la mortalité survenue lors de canicules) et indirectement (p. ex. : la prolifération de maladies hydriques à la suite des inondations) la santé des populations exposées, et sont à l'origine d'impacts psychosociaux importants (p. ex. : dépression, stress post-traumatique). Des défis importants attendent donc le réseau d'établissements de santé de la Capitale-Nationale, autant pour faire

face à la hausse des victimes, augmenter la résilience aux évènements climatiques des communautés, des individus et des établissements de santé et réduire l'empreinte écologique de notre système de santé. Le support du PECC et du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour relever ces défis nous apparaît donc incontournable.

Les diverses activités identifiées comme priorité par les experts de santé publique et de changements climatiques peuvent se résumer selon les grands thèmes suivants :

- 1) rendre les systèmes de santé résilients et exemplaires en adaptation et en lutte contre les changements climatiques;
- 2) évaluer les risques et les vulnérabilités des populations;
- 3) anticiper et surveiller les impacts sanitaires climatiques;
- 4) soutenir les communautés dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, notamment lors de sinistres;
- 5) intégrer la considération des changements climatiques dans les lois, politiques et règlements.

Par ailleurs, dans un contexte de ressources limitées, d'efficacité et de saine gouvernance, les recommandations suggérées, et plus largement, l'approche de santé publique en matière de changements climatiques sont guidées par le principe du développement durable et des cobénéfices à la santé entraînés par ces mesures. En effet, dans une optique pragmatique, il est primordial de mettre en œuvre des interventions de santé publique bénéfiques à la fois pour la santé, l'adaptation et la mitigation aux changements climatiques. Cette approche de développement durable cherche à maximiser les actions autant dans la sphère économique, sociale et environnementale. Finalement, sachant que les changements climatiques affectent de façon inéquitable certaines populations vulnérables, la réduction des inégalités sociales de santé demeure une cible prioritaire pour la santé publique (Hyppolite, 2012).

RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées sont guidées par des documents officiels d'agences internationales (OMS), nationales (Association canadienne des médecins pour l'environnement) et provinciales reconnues telles que l'Institut national de santé publique (INSPQ). De plus, elles sont issues des données probantes et scientifiques actuelles en matière de santé publique et de changements climatiques. Dans une optique de développement durable et pour en tirer des cobénéfices à la santé, le directeur de santé publique de la Capitale-Nationale souhaite aussi mettre l'accent sur certaines mesures qui permettront la création de milieux de vie sains, et

l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, tout en réduisant les émissions de GES et les impacts délétères sur la qualité de l'air et les effets sur la santé. Ainsi, le directeur recommande au PECC de soutenir les actions suivantes.

ÉLECTRIFICATION / BIOÉNERGIES

Le directeur de santé publique souhaite appuyer la transition énergétique vers des sources pérennes, renouvelables et « vertes ». La consommation élevée de carburant fossile tel que le mazout est répandue dans les établissements de santé, notamment en raison de son coût et pour répondre à la grande demande en électricité lors des périodes de températures extrêmes. En parallèle, l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments et l'électrification des véhicules permettraient de réduire la quantité de carburant nécessaire. La réduction de la part de déplacements des employés en auto solo, une meilleure gestion des matières résiduelles, en plus des mesures précédentes contribueraient à l'amélioration de la qualité de l'air extérieure et à la diminution des maladies cardiovasculaires et respiratoires (ACME, 2019). Avec une telle approche appliquée aux établissements de santé, des gains sont attendus à la fois au niveau de l'empreinte et des dépenses à long terme.

Le directeur recommande :

- 1) de soutenir par financement et expertise les initiatives d'efficacité énergétique des établissements du réseau de la santé et la transition vers des énergies durables;
- 2) de soutenir par financement et expertise la revalorisation énergétique industrielle résiduelle des industries ou autre installation vers les établissements du réseau de la santé (p. ex : [transfert de vapeur](#) de l'incinérateur vers le centre hospitalier);
- 3) de soutenir par financement le déploiement de véhicules électriques et de bornes de recharges dans les établissements du réseau de la santé;
- 4) d'optimiser la gestion des matières résiduelles par le compostage, la biométhanisation et par des centres de tri efficaces, à la fois pour le réseau de la santé et l'ensemble des municipalités;
- 5) de soutenir les initiatives d'autopartage, de covoiturage et de transport alternatif dans le milieu de la santé.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ADAPTATION

C'est dans le domaine de l'aménagement et de l'adaptation que les gains les plus importants sont envisagés au niveau de la santé. Beaucoup d'éléments de l'environnement bâti influencent à la fois les émissions de

GES et la qualité de l'air, les capacités d'adaptation des communautés et la santé physique et mentale de la population. Cela inclut notamment la présence d'espaces verts, les infrastructures de sports et de loisirs, les réseaux alimentaires, les infrastructures de transport et les logements. En collaboration avec les municipalités et les autres instances gouvernementales, l'ensemble des recommandations présentées visent les cobénéfices de la sécurité alimentaire, du transport actif et collectif (CIUSSS-CN, 2017), du verdissement (INSPQ, 2017) et de la préparation aux événements météorologiques extrêmes.

Le directeur recommande :

- 6) de soutenir par financement et expertise les projets de transport actif et de transport en commun et la tarification sociale du transport en commun ;
- 7) d'inciter les municipalités et le MTQ à réduire les vitesses de circulation et s'opposer aux projets d'augmentation et d'agrandissements des voies de circulation ;
- 8) d'encourager et de soutenir le verdissement sous toutes ses formes (reboisement et créations d'espaces verts, toits verts, agriculture urbaine);
- 9) d'encourager et de soutenir le déploiement d'un [système alimentaire durable](#) (achat local, circuit court, lutte au gaspillage alimentaire, valorisation des matières résiduelles);
- 10) de soutenir le développement des communautés et des institutions résilientes (trousse 72 heures, premiers soins, autonomie en eau/énergie/nourriture des services essentiels, systèmes d'alerte et plans de réponse);
- 11) de soutenir par financement adéquat et expertise la surveillance et l'étude des maladies transmises par vecteurs (zoonoses) (p. ex. : informer la population, les municipalités, outiller les professionnels de la santé);
- 12) d'optimiser et assurer la protection, la conservation et la valorisation des espaces boisés et des réservoirs naturels d'eau potable, principalement le Lac-St-Charles;
- 13) d'assurer le respect des processus d'évaluation et des politiques en place pour la protection des zones agricoles, inondables et des milieux naturels.

FINANCEMENT

Comme mentionné en introduction, la DSPublique est déjà mobilisée et active dans plusieurs sphères de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques. Par exemple, la région prend part à un projet de l'INSPQ, en collaboration avec Santé Canada, le Fonds vert et Ouranos afin d'évaluer la vulnérabilité régionale aux changements climatiques sur le plan de la santé et d'élaborer un plan régional d'adaptation

(VRAC-PARC). Avec plus de financements directs à certains acteurs clés de la recherche en santé publique et de la mobilisation locale, davantage pourrait être fait pour produire des connaissances supplémentaires, et mettre en place des projets concrets indirectement bénéfiques pour la santé, notamment en verdissement. Il apparaît également essentiel de maintenir la pression sur les grands pollueurs par le maintien d'un prix sur les émissions.

Le directeur recommande :

- 14) d'augmenter le financement à l'INSPQ et aux universités pour l'étude des liens avec l'établissement des tiques et leur taux d'infection;
- 15) d'accompagner et de financer les organismes locaux luttant contre les changements climatiques (Vivre en ville, Accès transport viable, etc.);
- 16) de maintenir la bourse du carbone et la taxation de la pollution pour augmenter le financement de la prévention en santé et des mesures d'adaptation;
- 17) d'affecter 1 % de la valeur de construction et rénovation des infrastructures publiques aux infrastructures vertes urbaines ([tel que recommandé par l'INSPQ/OURANOS](#)).

JEUNESSE

En lien avec la stratégie d'influence traitée précédemment, le directeur de santé publique a pour ambition de mener un fort plaidoyer en faveur de l'action climatique sous forme de « marketing social ». En effet, il apparaît important de disséminer le message et l'information de lutte aux changements climatiques autant dans la population générale que dans les milieux de travail, scolaires et communautaires. Bref, de faire de l'éducation populaire pour conscientiser les gens, changer le paradigme actuel et inciter à passer à l'action.

Le directeur recommande :

- 18) de soutenir des formations et des initiatives de marketing social chez les jeunes du primaire, du secondaire et postsecondaire pour mieux informer sur les changements climatiques et la santé;
- 19) de soutenir des programmes d'immersion en forêt et d'éducation par la nature (p. ex. : [ALEX](#) : projet pilote de l'AQCPE).
- 20) de soutenir le ministère de l'Éducation pour garantir l'enseignement du développement durable au primaire.

AUTRES RECOMMANDATIONS

Les mesures qui nous apparaissent centrales à la mise en place d'un plan d'adaptation régional sont situées à deux niveaux, soit le niveau stratégique et décisionnel souvent détenu par les ministères et organismes, et au niveau local où les initiatives et la mobilisation prennent forme. Pour agir sur ces deux fronts, le MELCC pourrait d'abord appuyer les acteurs de la santé publique en soutenant la volonté d'intégrer la santé dans les diverses politiques publiques, ce qui permettrait le changement de paradigme nécessaire pour la prise en compte des impacts des changements climatiques par les décideurs. De plus, pour soutenir les initiatives locales, un support régional du MELCC et des autres partenaires responsables (MTQ, MAMH) serait une aide cruciale pour la mobilisation des acteurs municipaux et citoyens dans la mise en place d'initiatives pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Le directeur recommande :

- 21) d'appuyer la volonté d'inclure la santé et la lutte aux changements climatiques au cœur des politiques publiques municipales et ministérielles;
- 22) de soutenir les régions par la création d'équipes territoriales de répondants du MELCC attitrés aux activités de lutte et d'adaptations aux changements climatiques.

CONCLUSION

Le directeur de santé publique souhaite que le prochain PECC inclue davantage les enjeux de santé liés au climat au cœur de ses priorités d'action. Les diverses recommandations énumérées précédemment offrent un potentiel d'agir conjointement sur trois fronts afin d'améliorer la santé de la population, soit :

- en favorisant la réduction des émissions des GES;
- en diminuant l'exposition des aléas climatiques sur les populations et le système de santé;
- en améliorant l'adaptation aux changements climatiques par la diminution de la vulnérabilité des populations et du système de santé.

En somme, du point de vue du directeur de santé publique, il ne fait plus aucun doute qu'un changement de paradigme urgent s'impose quant à la lutte aux changements climatiques. Ces actions sont jugées, non seulement prioritaires, mais aussi essentielles afin de maintenir un bon état de santé et de bien-être de la population de la Capitale-Nationale pour les années à venir. Après de nombreuses années d'application du PACC, le PECC promet d'être un des principaux outils pour agir et protéger la santé des générations futures.

RÉFÉRENCES

- ACME, 2019 Boîte à outils sur les changements climatiques pour les professionnels de la santé. Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME).
- OMS, 2019 Healthy environments: Why do they matter, and what can we do? Geneva: World Health Organization; (WHO/CED/PHE/DO/19.01).
- Institut National de Santé Publique du Québec, 2017 Verdir les villes pour la santé de la population - Changements climatiques - Revue de la littérature. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Gouvernement du Québec.
- Environnement et changement climatique Canada, 2018. Mesure des progrès en matière d'adaptation et de résilience climatique : recommandations à l'intention du gouvernement du Canada – Groupe d'experts sur les résultats de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques. Gouvernement du Canada.
- Hyppolite S.R., 2012. Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale, Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, 161 p.
- CIUSSSCN, 2017 Mémoire sur la mobilité durable et la santé dans le cadre de la consultation de la Ville de Québec sur la mobilité durable. 42 p.